

Horizontalement :

- A - Nom du Saint qui veille sur sa chapelle.
- B - Bienfaiteur de Montauroux.
- C - Phonétiquement : hors service - Le plus fort - Moins qu'un peu.
- D - A Tout Prendre en abrégé - Résistant et martyr de l'occupation.
- E - Lieu où se trouve le Castrum de Montauroux.
- F - Mèche rebelle - Bière anglaise - Phonétiquement : ça suffit ! Phonétiquement : pour faire avancer un cheval.
- G - Briller - En ajoutant un « C » sigle de la Compagnie Républicaine de Sécurité.
- H - Possessif - Phonétiquement : en ville - Le « oui » russe retourné - Possessif retourné. I -

Familièrement : André - Elle peut être en quartier, pleine ou absente - En lui ajoutant un « e », elle peut être un pays d'Afrique ou une ancienne monnaie anglaise. J - Prêtresse changée en génisse par Zeus - Domaine lacustre d'un Américain de Montauroux. K - Riche conjonction de coordination - Contraire de « là-bas. » - Nouvelle lune. L - Ancienne unité de mesure de dose de radiation - Petit rayon de lumière - Frotté d'huile. M - Cette rue de Montauroux fut appelée ainsi en souvenir d'un « rateau » nécessaire au grand champ de foin voisin. Anciennes pièces de monnaie.

Verticalement

1 - Belle résidence d'un célèbre donateur. 2 - Arrêt obligatoire - Recouvrir d'or. 3 - Carte la plus forte - Le Collet en possède un - Possessif. 4 - Note de musique - Bon ou mauvais jugement... selon Maître Capelovici ! 5 - Phonétiquement : train à grande vitesse. - Mot d'enfant. 6 - Exclamation pour arrêter la mule. Quartier de Lucienne Rostagno. 7 - Abrégé de notre Ecole Nationale d'Administration. Nom d'une vieille ruelle mais... très récente sans doute ? - Article retourné. 8 - En désordre, sigle d'une drogue. 9 - Quartier doté d'une fontaine ? 10 - Belle et grande, elle décore le cœur de Montauroux. 11 - Roulement de tambour. A l'envers, éclat de rire. La même prêtresse ou la même génisse qu'au « J » horizontal. 12 - Superbe biotope de Montauroux - Dépouillé. 13 - Quinze ans durant, il fut maire de Montauroux. - Quartier près du lac et de l'autoroute.

Le Nouveau Journal à besoin de vous pour illustrer ses articles: partagez vos photos, vos dessins, vos documents, vos clips vidéo, vos reportages avec le Nouveau Journal Pays de Fayence.

Envoyez vos photos ou vos fichiers multimédia à :

photo@nouveau-journal.org

Mentionnez: « Je cède les droits pour un usage par le Nouveau Journal, sur tout support, à titre gracieux ».



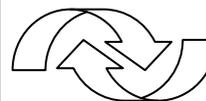
Un grand merci pour les photos de ce numéro à :

- * Rose-Marie Nisolle, photographe à Callian
- * Gil, du club photo de Fayence

Rappel:
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
du Nouveau Journal
se tiendra le
Dimanche 28 mars à 10h00
dans la salle polyvalente
de Seillans
suivie d'une Soupe de poissons

Numéro 6- Dépôt légal à parution - Le Nouveau Journal Pays de Fayence est une publication de «Le Clos» (association loi 1901) Chemin du Clos de Roland - 83440 MONTAURoux - Directeur de la publication Hervé SOULIERS - ISSN: en cours. Impression: Bosshard, Mougins

Le Nouveau Journal Pays de Fayence



Journal Associatif d'informations,
de communications et de débats.

EDITO

Dominique Bonnet, Mons, Vice président

Le Nouveau Journal donne vie à une parole et il donne la parole à une vie



Il y a de la lumière, entrez ! Réflexion intense en réunion de bureau du Nouveau Journal (NJ). Les idées fusent autour de la table pour trouver des améliorations: « Le NJ est au service de tous et est réalisé par chacun; le NJ est totalement ouvert à toutes les contributions; le NJ est apolitique car au service de la pluralité des opinions, le NJ est l'unique moyen d'offrir une information libre et accessible dans tout le canton; le NJ est un outil citoyen, il n'est ni journalistique, ni encyclopédique... » Le NJ évolue, partageons avec vous quelques unes de ces transformations:

Affirmons notre intercommunalité et mettons en cohérence nos actes: nous cherchons à améliorer la distribution, les adhérents doivent représenter de manière équilibrée toutes les communes du canton, nous souhaitons organiser de nouvelles rencontres (visu) plus près des adhérents, nous réfléchissons à renommer l'association « Le Clos » en « Nouveau Journal Pays de Fayence ».

Ouvrons-nous davantage. A l'occasion de l'Assemblée Générale du 28 mars prochain, ce sera l'occasion de renouveler les forces vives du NJ. Qu'est-ce qui vous intéresse au NJ ? Voulez-vous réaliser des missions ou prendre part de manière permanente, occasionnelle ou ponctuelle à un groupe thématique:

- Communication:** courriers, e-mail, radio, relations;
- Correspondance:** animer les contributeurs, les sujets;
- Fabrication internet:** site, services en ligne;
- Fabrication du journal:** composition, imprimerie;
- Distribution:** planification, coordination associations;
- Animation:** repas, visus, ciné, rencontres;
- Fonctionnement:** associatif, administratif.

Bienvenue dans votre Journal !

Les raisons d'espérer

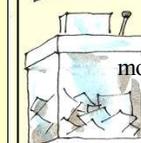
Daniel Colombo, citoyen engagé depuis très longtemps dans le canton, raconte les principales actions de défense de l'environnement qu'a connu le pays de Fayence depuis des années. Des rappels pour ceux qui habitent le canton depuis longtemps, des repères pour les autres.

Pages 12 et 13



Une ligne Très Haute Tension (2 x 400 000V) devait traverser Mons et Seillans

ELECTIONS REGIONALES du 14 mars 2010



Compétences de la Région,
modalités de vote, listes dans le Var...

pages 8 et 9

760 l d'emballages plastiques et recyclables,
930 l. de verres recyclables,
11000 l. d'ordures ménagères
1 camion entier de ferraille
(500kg) et de pneus,
ramassés autour du lac St Cassien



**tel est le bilan de l'action citoyenne
du 22 novembre 2009**

page 11



La parole associative



Les jardins partagés par l'ACPE (Association Cantonale Pour l'Environnement)

Par une belle journée de décembre, une petite équipe de jardiniers et de membres de l'ACPE est arrivée à bout de l'herbe envahissante sur la parcelle des jardins partagés. Un grand merci à Mme Raybaud, propriétaire du terrain. M. Elie Rebuffel a été tout de suite d'accord pour le labourer ; c'est donc bien parti ; les premiers semis pourront être faits dès le mois de décembre ! L'initiative de l'ACPE se concrétise donc ; si d'autres jardiniers veulent s'inscrire, c'est avec une

grande joie que nous les accueillerons.

Comme le dit Gilles Clément : le jardin partagé, c'est le partage de l'étonnement, pédagogie heureuse.

Le jardin partagé est un territoire de convivialité, de fête, c'est aussi pour certains l'occasion de manger de bons légumes à moindre frais. Bravo pour cette journée harassante de travail mais tellement enrichissante moralement. Merci à Caro, Gaby, Christopher, Sophie, Rose-Marie, avec l'aide de Graziella et Fred, c'est une belle expérience qui commence et nous espérons qu'elle s'agrandira et qu'elle essaiera !



Une naissance est toujours une bonne nouvelle. Et voici celle de la

« Confrérie des Tastes Bières de Seillans »



Cette Association épicurienne du bien-manger et du bien-boire s'est assignée comme tâche de faire découvrir avec modération, la multitude de bières du monde et la cuisine afférente. On pourra également étudier son histoire et sa fabrication en visitant des brasseries artisanales.

Espérant que cette information aiguïsera vos papilles et votre sens de la découverte parmi les milliers de bières existantes. Notre programme s'en tiendra seulement à plus d'une centaine de marques. Nos contacts : POHL Ernest/ 04 94 47 76 64 Portable 06 76 83 23 73 e-mail :ernest.pohl@nordnet.fr

La Fédération Française de la Retraite Sportive, par la présidente des Séniors des Villages perchés, remercie tous les commerçants de Montauroux, de Callian, de Tourrettes, de Seillans et de Fayence, de leur attribution de lots pour le loto organisé le dimanche 28 février à La Maison pour Tous de Montauroux.

Yvette PENEZ de Montauroux



Les Brèves ... et plus

« Là bas si j'y suis » c'est aussi ici

Contact et renseignements repaires:

Eric : 06 83 45 71 22

- A l'initiative des « repaires » de Montauroux et Tourrettes, en collaboration avec le Nouveau Journal, François Ruffin, journaliste à France Inter, au Monde Diplomatique et à Fakir, présentera le 26 mars 2010 une conférence sur « **L'Indépendance des Media** ». Cette rencontre aura lieu à Flayosc à l'usine de la Redonne (Collectif Associatif) dès 19h.

- Autre initiative des « Repaires » du canton, la venue de **Coline Serreau** pour la sortie de son prochain film « **Solutions locales pour désordre global** ». Initialement prévue en avant première, cette projection débat, en présence de la réalisatrice de « La belle verte » et « Trois hommes et un couffin », aura lieu à la Maison pour tous de Montauroux le vendredi 16 avril.



Au Repaire de fin janvier,

On est arrivé aux Estérets, ils étaient deux venant pour la première fois au Repaire de « Là-bas si j'y suis » ... du coup nous voilà cinq, puis six, puis sept (encore un nouveau venu) et finalement dix autour de la table. Toutes les générations étaient là, de la plus jeune 17 ans, au plus âgé, 90 ans. Pedro nous a raconté la résistance pendant la Guerre d'Espagne, l'exil et son « devenir français ». Témoignage émouvant qui a délié les langues et chacun d'évoquer ses luttes, ses choix de vie. Parallèle saisissant entre nos réalités et le contenu des émissions de Daniel Mermet (France Inter 15h-16h).

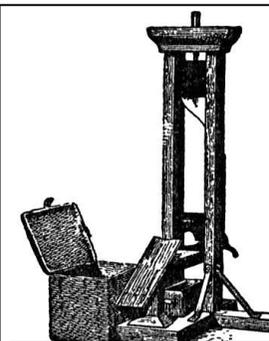
C'était simple, c'était vrai, les échanges étonnamment faciles et sincères nous ont fait passer un moment d'exception. Merci à Hervé, Pierre, Daniel, Fred, Olda, Ella, Marie-Anne, Hélène, Eric, Nathalie. Prochains Repaires :

- Vendredi 12 mars, 9 avril, 7 mai, au « Lattitude » à Tourrettes dès 19h.

- Samedi 27 mars, 24 avril, 22 mai, à la boutique « N'autre monde », aux Estérets du Lac dès 15h

Contact : Hervé : 06 87 08 47 47

Hélène Asso, Callian



Bulletin municipal de Fayence: Quel sale caractère!

Un espace doit être réservé à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale dans les bulletins d'information générale diffusés par les communes de 3 500 habitants et plus (article L. 2121-27-1 du CGCT).

Sur le dernier bulletin de Fayence le nombre de caractères autorisés par le règlement intérieur du conseil municipal a légèrement été dépassé. Le rédacteur en chef, donc M. le Maire, a tout simplement coupé le texte au nombre exact de caractères prévus. Pas facile pour la compréhension!

Etat d'esprit un peu mesquin, non? Peut être révélateur d'autres choses.

Michel Coulomb, élu à Fayence

Et les caractères dans le Nouveau Journal ?

Dans le NJ, le nombre de caractères n'a pas d'importance. Vous pouvez y aller, on attend que ça! Qu'il soit bons ou mauvais, de cochon ou d'ange, de chien ou d'amour, on les accepte tous ! Et c'est grâce à tous ces caractères que les maux deviennent mots, que les mots deviennent idées, que les idées deviennent actions.

Sauvons les caractères!!



Le courrier des particuliers



Témoignage Daniel Colombo membre de L'ACPE

De Jean Munier de Callian

A quand une pharmacie dans la plaine de Callian/Montauroux sera-t-elle installée ? Nous en avons assez de cette perte de temps et de ces queues interminables en l'officine de Tourrettes. Quant aux villages, l'éloignement et les difficultés d'accès sont un handicap surtout pour les personnes âgées en supposant qu'elles disposent d'une automobile.



De Gil Pouzols, Tourrettes



Silence, on coupe!

l'accumulation d'environ 1 an de pub dans une boîte aux lettres du canton.

Réduire la pub ou la forêt....?

De Mme Elisabeth Bernardi

Bonjour, je viens de lire en diagonale l'article concernant **la trêve hivernale et les expulsions** de Madame Frasson.



Je suis bien d'accord sur le fait de ne pas expulser en plein hiver qui que ce soit. Néanmoins, quand l'expulsion arrive, il s'agit bien souvent de rectifier une situation où certains locataires se sont mis volontairement ou non.

J'ai moi-même un locataire dans un petit studio acheté à crédit, et dont le loyer doit normalement servir au remboursement mensuel dudit crédit (crédit pour encore une douzaine d'années), et ce locataire ne me règle plus son loyer depuis le mois de janvier, le temps de la procédure fait qu'il ne sera pas expulsable avant l'expulsion d'avril 2010 et depuis tout ce temps je ne perçois, et encore j'ai beaucoup de chance, que le montant de son allocation logement, ce qui est loin de faire le compte. Je dois en plus payer ses charges, et pour terminer cette procédure passer par un avocat.

Histoire de rire un peu, vis à vis du fisc, je dois déclarer comme revenu la moitié de ce que j'ai perçu au titre du loyer, à savoir la moitié de l'allocation logement cette année, alors que j'ai dépensé beaucoup plus que je n'ai reçu.

En lisant cet article, j'ai le sentiment très net, bien que cela ne soit pas écrit de façon évidente, qu'il y a les méchants propriétaires et les pauvres locataires, mais est-ce que cela ne serait pas encore une forme de discrimination?

Je précise que j'ai des revenus modestes, que je n'avais pas avec cet achat l'intention de faire une opération immobilière mirifique, que je vais dès que cela sera possible mettre ce bien en vente et que grâce à ce locataire incorrect, il y aura une personne de plus dans la rue et que j'avoue, ce coup-ci, je m'en moquerai bien.

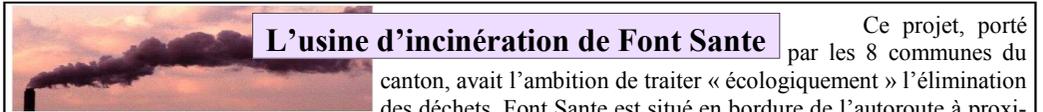
De Gaby Chabaud, Tourrettes

Lu dans le Nice-Matin du mercredi 30 décembre 2009, Pays de Fayence :

" A Montauroux, lors de la signature du contrat de territoire entre le département et les huit communes du canton, M. Lanfranchi, président du Conseil Général, précise ses objectifs: à savoir la mise en place d'une politique concertée sur l'ensemble du territoire et la création d'un pôle de ressources afin de travailler avec une vraie stratégie de développement .

Les maires du canton font alors des propositions: M. Bagur, maire de St Paul en Forêt et M. Bouge, maire de Tourrettes évoquent un projet au sud des deux communes avec un investissement privé afin de créer "une sorte de Sophia Antipolis aux champs" .

Quel est cet investisseur ? S'agit-il d'un Sophia Antipolis bis ou s'agit-il d'un autre projet ? Sur quel terrain ? Sans doute un nouveau projet sur château Grime ? De nombreuses questions qui restent sans réponse. Les habitants du canton de Fayence sont en droit de savoir .



L'usine d'incinération de Font Sante

Ce projet, porté par les 8 communes du

canton, avait l'ambition de traiter « écologiquement » l'élimination des déchets. Font Sante est situé en bordure de l'autoroute à proximité du lac de Saint Cassien qui est aussi une réserve d'eau potable. Nous nous procurons le dossier technique du projet. Nous constatons que les normes européennes, en matière de pollution, sont effectivement respectées. Il s'agit de traiter 220 000 tonnes de déchets par an. Nous connaissons la dangerosité de l'incinération en raison des particules nocives qu'elle diffuse dans l'atmosphère. Nous contactons Greenpeace pour avoir des informations complémentaires. En s'appuyant sur le dossier technique officiel du projet, nous calculons la quantité de produits nocifs qui sera rejetée dans l'atmosphère, à proximité d'un lac qui alimente les villes voisines en eau potable. Nous sommes sidérés, nous arrivons au chiffre impressionnant de près de 500 tonnes par an. M. Cavallier qui pilote ce projet d'usine d'incinération, appelée pompeusement « pôle écologique », organise une réunion publique à Callian pour défendre son projet. Nous nous y rendons pour faire connaître cette information et nous opposer à cette idée insensée. L'ACPE (Association Cantonale de Protection de l'Environnement) et le Comité d'Initiative Citoyenne distribuent un tract d'information et d'opposition à l'entrée de la salle avant la réunion.

La tension, entre partisans et opposants est palpable. Le débat est très animé, chacun défend ses idées avec force et passion. Nous adressons également un courrier aux 160 conseillers municipaux du canton pour les informer de la nocivité de ce projet et des responsabilités qu'ils prendraient s'ils s'engageaient sur cette voie. Quelques mois plus tard le projet est abandonné. M. Cavallier, lors d'un entretien ultérieur, nous confiera qu'il ne se serait pas engagé dans affaire s'il avait connu la dangerosité de l'incinération.

Ce pont construit dans les années 60/70 ne permettait plus un usage normal. Des défauts de construction obligent les administrations à limiter considérablement le trafic. C'est la principale voie de désenclavement du canton. Le Conseil Général lance une étude, le viaduc n'est pas réparable, il faut créer une route de contournement du lac dont l'étude et la réalisation dureront de nombreuses années. Le canton est asphyxié.

Le pont de Saint Cassien

Les associations se contactent. Un collectif d'associations est créé, il mène sa propre enquête. Nous découvrons que des projets immobiliers bordent la future route de contournement et que le viaduc, avec des techniques spécifiques, est parfaitement réparable. Un tract d'information des habitants est rédigé par le collectif des associations. Dans ce texte adressé à la population, nous suspectons le Conseil Général de sacrifier l'intérêt général de la collectivité à des intérêts particuliers de promotions immobilières. Ce document est envoyé au président du Conseil Général avant distribution au public. Le président du Conseil Général, qui jusqu'alors avait refusé de nous voir, souhaite nous rencontrer très très rapidement. L'entrevue a lieu au cours de laquelle le président, M. Falco nous demande d'interrompre cette campagne d'information. Nous poursuivons nos actions. Une manifestation est organisée entre la Mairie de Fayence et les jardins de la Maison de Pays, pour exiger la réparation du pont. Quelques semaines plus tard, comme par hasard, le Conseil Général, découvre à son tour que le pont est réparable. Il est budgétisé pour un coût nettement inférieur à celui de la réalisation de la route de contournement.



S'il y avait une conclusion à tirer de toutes ces campagnes que nous avons gagnées, il nous semble que c'est bien la raison d'espérer qu'il faut conserver. Toutes ces actions ont été marquées par l'antagonisme qui existe trop souvent entre des intérêts privés détenteurs de pouvoir et l'intérêt général qui n'est pas toujours défendu par nos élus. Les crises que nos sociétés traversent actuellement sont également marquées par ce même antagonisme. Le pouvoir colossal des « dominants » est devenu trop dangereux pour nos sociétés. Il est temps d'espérer à nouveau et de reprendre l'initiative. D. Colombo



Témoignage

LES RAISONS D'ESPÉRER ! Par Daniel Colombo St Paul

En ces temps de délitement de nos sociétés, le sentiment d'impuissance qui s'empare souvent de nous ne fait qu'aggraver notre mal-être. Pour conserver notre moral, il est bon de rappeler que, sur le plan local, de nombreuses actions de défense de l'environnement, grâce à de fortes mobilisations citoyennes, ont fait échouer des projets qui auraient gravement porté atteinte à nos paysages et à notre qualité de vie. Confrontés à des politiques qui ne nous conviennent pas toujours, on a souvent tendance à dire que les habitants n'ont pas d'influence face à des élus unis, déterminés et détenteurs du pouvoir.

Elle devait traverser les communes de Mons et Seillans. Une pétition est lancée « Ni ici ni ailleurs » dans laquelle les alternatives sont privilégiées. Des dizaines d'habitants nous rejoignent. En quelques semaines, une quarantaine d'associations sont co-signataires, près de 4000 habitants signent la pétition. Dans cette dynamique, les Maires du canton et notre député, M. Léotard nous soutiennent. La campagne se structure autour d'un débat public régional. Dans notre Pays de Fayence, elle se termine par un rassemblement extraordinaire, près de 1400 habitants participent à la grande réunion publique d'opposition qui se déroule sur le terrain du vol à voile. Le commissaire enquêteur, les représentants d'EDF et de nombreux élus sont présents. À la fin de la procédure du débat public, le passage sur le canton n'est pas retenu par les décideurs.

La ligne à très haute tension 2x 400 000 V



Ce projet, ressorti des cartons par notre Conseiller Général a heureusement été rangé au placard. Il s'agissait de construire une route (dont le tracé avait été promu en son temps par M. Arreckx lors de l'affaire du pont du lac), entre le golf de Terre Blanche et l'autoroute (sortie Les Adrets) : elle traversait le Bois de l'Hermitte, suivait la route des crêtes, longeait le domaine des Estérets du Lac puis anéantissait le marais de la Fustièrre, pourtant zone naturelle remarquable. Autant dire qu'il y avait bien des raisons pour contester ce projet, tant du point de vue de la protection de l'environnement et de ses usages, que de celui de la qualité de vie des potentiels riverains de la future route. De plus, la Communauté de Communes était en voie de création, avec son SCOT à venir, dont le rôle est précisément de définir les enjeux et contours du développement du territoire et les aménagements adéquats à réaliser : entre autres ceux concernant les axes de communication !

La départementale RD 101

Il faut rendre justice à M. François Cavallier qui avait eu la bonne idée de lancer une séance de concertation en invitant un certain nombre d'associations concernées... Nombre d'associations ont donc continué à se concerter dont, pour la protection de l'environnement l'ACPE, LACOVAR, Génération nature ; concernant les habitants : l'ASL des Estérets du Lac, Construire ensemble l'intercommunalité ; les usagers de la nature : toutes les associations de chasseurs du canton, des randonneurs pédestres, équestres, VTT... et même des commerçants de Montauroux qui s'étaient déjà opposés au précédent projet... Un grand pique nique, quelques articles dans la presse, de multiples démarches, le tout sur base d'un manifeste demandant un moratoire pour tout projet jusqu'à ce que la démarche SCOT décide en concertation d'un projet d'avenir... et quelques idées promues pour une meilleure circulation dans la plaine, la réduction du temps de trajet des habitants pour se rendre au travail, la nécessité d'améliorer l'axe Fayence/ Fréjus etc.... A suivre... Maintenant dans le cadre de l'élaboration du SCOT. Pour l'instant, les ronds-points se construisent sur la RD562, le début de la voie parallèle démarre à la Colle noire... mais reste beaucoup à faire !

Dans un prochain numéro d'autres campagnes seront évoquées dont : les premiers tirs de Canjuers il y a plus de 30 ans, l'autoroute A 8bis, le déplacement du Leclerc, le golf de Montauroux, le clos des Oliviers à Seillans, le déplacement du Super U à Fayence, le dernier projet de lotissement à Tourrettes.



Le courrier des particuliers

De Emmanuel & Lotta De Visscher

Nous sommes propriétaires d'une résidence secondaire sur le canton et avons maintenant découvert votre nouveau journal dont le contenu nous a emballés.

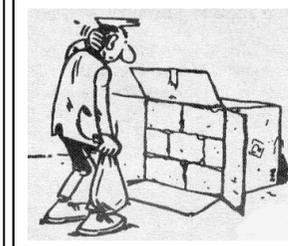
Question : y-a-t-il une pétition qui circule contre ce projet pharaonique et déplacé de nouveau Super U ? Si oui, comment la signer ?

Excellente manière que d'effrayer beaucoup de gens que de maintenant dupliquer à Fayence les erreurs de sur-urbanisation et incohérence architecturale de Montauroux !

Y-a-t-il un plan de croissance de la région autre que cela ?

De Annie Aubrun, Montauroux

Pour avoir participé à la soirée « Les enfants de Don Quichotte » et avoir lu l'article « Tous bien logés ? », je pense qu'il serait intéressant de s'interroger sur la nature des constructions nombreuses dans le canton de Fayence qui ne connaît pas la crise dans ce domaine...



Combien relèvent du logement social et de la volonté des communes d'offrir à leurs habitants

des loyers décents ? Combien relèvent des divers dispositifs de défiscalisation dont profitent les promoteurs immobiliers ?

Je pense, en particulier, au dernier en date, le dispositif Scellier qui coûte à l'Etat 60 000 euros par logement.

Je pense aussi à la réduction d'impôt Bouvard pour les résidences de tourisme, dont les acheteurs se voient offrir par l'Etat 25% du prix !

J'ajoute qu'aucune contrepartie sur le plan écologique n'est exigée : on construit ainsi des logements trop chers pour les locataires et en totale contradiction avec les objectifs fixés par le Grenelle de l'environnement.

Dans le même temps, les applications de la loi Dalo obtenue grâce au combat des associations se font attendre...

De Eric Bourlier, Callian

Une idée originale, un titre surprenant (**La mastication des morts**), mais surtout une

interprétation remarquable de la Troupe Théâtrale « La Cordée ».

Une salle pleine, heureuse, souriante et émue par la performance de la troupe du Foyer Rural.

Longue vie à cette belle pièce qui aborde la mort du côté de la vie et réciproquement.



L'Afghanistan, Canjuers, la zone Tampon

Par une note adressée au Centre de Vol à voile de Fayence, l'armée de terre prévient qu'elle a programmé un tir d'obus de mortier, sur la zone tampon du camp de Canjuers, dans le cadre de l'entraînement des unités devant effectuer une mission en Afghanistan.

Cette zone tampon de 3600 hectares, créée en 1975 a permis, pendant 35 ans, aux planeurs et aux canons de maintenir leurs activités en harmonie avec la population du canton de Fayence, en préservant la qualité de vie des habitants. Cet accord, décidé au plus haut niveau de l'Etat entre l'armée, l'aviation civile et la fédération française de vol à voile, constitue, pour le canton, un acquis précieux et une belle réussite de cohabitation entre civils et militaires.

Kaboul est loin de Fayence, mais il serait regrettable que des effets secondaires de la guerre en Afghanistan rompent cet équilibre créé par la zone tampon, il reste sur le camp de Canjuers 30 000 hectares non sanctuarisés.

Claude ALLONGUE, Fayence, Ancien D.T.N. du Vol à Voile, Concepteur de la zone tampon





Témoignage

La Grenouille Agile, une voisine bien discrète...

Il pleut ! Deux jours qu'il pleut ! Deux mois, deux ans qu'il mouille de longue ! J'exagère ? En tout cas moi ça fait bien longtemps que j'ai l'impression de voir tomber la flotte. Un temps à ne pas mettre le nez dehors, me direz-vous. Un temps de chien ? Moi, ravi, je dirais plutôt un temps de grenouilles ! Et de grenouilles amoureuses même !



En dépit des gelées matinales et des chutes de neige, ça y est ! La saison des amours a bel et bien démarré dès la mi-janvier chez la plus précoce de nos cousines palmées : celle à laquelle la longueur particulière des gambettes a valu le nom de « Grenouille agile ». Plutôt d'humeur réchauffée en dépit des frimas, elles sont déjà rassemblées dans les mares forestières, gloussant en sourdine sous l'eau à la façon d'une poulette timide.

Le canton de Fayence est aux avant-postes de cette espèce qui est assez commune dans l'ouest de la France mais si rare en région méditerranéenne. Cette petite grenouille au museau pointu, svelte et rousse, est intégralement protégée comme d'ailleurs presque tous les autres grenouilles et crapauds.

La Grenouille agile ne va à l'eau que pour convoler. Plus tôt dans l'hiver, elle hivernait dans les fourrés. Après les amours, elle partira traquer les insectes jusqu'à un kilomètre de sa mare conjugale. Donnant un sérieux coup de main aux jardiniers et maraîchers comme tant d'autres représentants du petit peuple des herbes folles. Chacun à son niveau participe à l'équilibre des choses...

Mais que d'eau quand même ! On aura passé l'hiver à regardé tomber les cordes derrière les carreaux ! Sauf qu'entre deux rincées, une éclaircie laisse toujours le temps de partir en goguette dans le maquis. Pour y voir quoi ? Y'a rien à voir ! Les arbres sont dégarnis ? Pas tous ! Les arbustes sont tout ternes ? Mais non, tout est en fruit en hiver : arbouses au début et puis myrtes, filaires et toutes les baies qui régaleront les oiseaux migrateurs descendus par ici avant de repartir pondre ailleurs. Et les fleurs ? Où elles sont les fleurs ? Pas encore là, je l'admets et pourtant...



L'isoete

Et pourtant, au cœur de ces petits vallons perdus qui seront un vrai cagnard dans quelques mois, il y a pour l'heure de petits ruisselets qui coulent, quelques semaines seulement chaque année. Un poil plus les années humides. Et en effet, pas grand-chose à voir en ce moment à part peut-être, et encore si on a l'œil, un petit toupet vert ébouriffé, comme un haut de palmier un peu en spirales, moins large que la paume, et qui émerge de la mousse ou du gravier trempé.



A noter

Le Foyer Rural de
Fayence Tourrettes
présente:

SPECTACLE de Didier PORTE

« **Didier Porte aime les gens** »
23 avril 2010 à l'Espace
Cultuel de Fayence à 20H30



Au contraire de Pierre Desproges, dont il reprend les initiales, mais inversées pour éviter toute équivoque déplacée, **Didier Porte** n'est pas un artiste dégage : c'est un artiste engagé.

Chroniqueur et humoriste. Sur scène, comme auteur-interprète, il a donné 3 spectacles de *one man show* à partir de janvier 1998.

Le dernier de ces spectacles « **Didier Porte aime les gens** » joué depuis juillet 2004, est régulièrement donné, tant à Paris que dans les Régions. Le contenu en est constamment remanié et mis à jour en fonction de l'actualité.

Tarif entrée : 10 € non adhérents
8 € adhérents et jeunes de moins de 20 ans, étudiants)
Gratuit pour les moins de 12 ans

Contact : Foyer Rural : 04 94 76 58 15 fr.fayence@mouvement-rural.org

Exposition peinture

« **La Belle Vie : le vin et la table** » à la chapelle des Pénitents de Callian
du 15 au 30 mai 2010 (10h30 – 12h30, 15h30 – 18h30 tous les jours)
présentée par Cathrina Sévos, Sally Markell et Chris Cozen.



Avec cette exposition, Cathrina Sévos de Callian et ses amis peintres, Sally Markell et Chris Cozen, reviennent à Callian pour présenter des acryliques et collages, des aquarelles « botaniques » et des textiles de techniques mixtes, inspirées par nos vins et marchés provençaux.

Les trois peintres apportent chacune son propre style pour présenter (ou mettre en scène) une exposition de charme et de variété.

Les acryliques avec vin pour sujet peints avec humour par Cathrina Sévos combinent pour la plupart un fond de palette jaune, ocre et rouge avec des dessins et des collages qui explicitent le sujet.

Les aquarelles "botaniques" de Sally Markell, qui a obtenu de nombreuses récompenses pour ses œuvres, sont créées avec seulement six couleurs appliquées en couches fines superposées, ce qui permet d'obtenir des effets impressionnants.

Les textiles aux couleurs éclatantes de Chrysozen, animatrice de conférences et auteur, sont réalisés par l'application sur les tissus d'éléments en acrylique et de collages qui donnent des assemblages pleins de profondeur et de complexité.

Cathrina L. Sévos de Callian



La parole associative

Le croirez-vous ?

En plein hiver, un petit colibri est né chez nous...



Après un an de gestation et de rencontres, nous avons le plaisir de vous annoncer la naissance d'un groupe local Colibris, dénommé Colibris Esterel Pays de Fayence. Une nouvelle espèce ? Non, pas vraiment, plutôt une association locale, dont le but est de promouvoir et de développer, dans l'Esterel et le Pays de Fayence, un mode de vie durable, respectueux de l'Homme et de la Nature. Cette association locale s'inscrit dans le mouvement de portée nationale Colibris, initié par Pierre Rabhi, qui rassemble les personnes qui adhèrent aux valeurs de la Charte Internationale pour la Terre et l'Humanisme:
www.colibris-lemouvement.org

Pourquoi Colibris ?

Un jour, dit la légende (amérindienne), il y eut un immense incendie de forêt. Tous les animaux terrifiés, atterrés, observaient impuissants le désastre. Seul un petit colibri s'activait, allant chercher quelques gouttes avec son bec pour les jeter sur le feu. Après un moment, le tatou, agacé par cette agitation dérisoire, lui dit : « Colibri ! Tu n'es pas fou ? Ce n'est pas avec ces gouttes d'eau que tu vas éteindre le feu ! ». Et le colibri lui répondit : « Je le sais, mais je fais ma part. »

Un Groupe Local Colibris pour quoi faire ?

Nous voulons mettre en œuvre ou soutenir des actions concrètes, qui sont locales et qui vont dans le sens d'un mode de vie, fondamentalement sain, agréable et sans gaspillage, pour que chacun fasse sa part à sa façon. Notre mode de fonctionnement se veut être une plate-forme collaborative, pour agir ensemble avec ceux qui poursuivent les mêmes buts et favoriser la coopération entre les associations et entre les personnes. L'association Colibris nationale nous apporte son soutien et des outils.

Nous avons constitué des groupes thématiques pour mener à bien des premières réalisations :

- Faire connaître Colibris et participer en mars : à la projection en avant première du film de Coline Serreau, la semaine sans pesticides; en avril: la semaine pour le développement durable, en juin: Ecobio...
- Recenser les initiatives locales intéressantes, les bonnes adresses, les événements, en faire un annuaire accessible à tous...
- Favoriser l'alimentation naturelle, bio, locale, à la maison et à la cantine scolaire, faire découvrir et se développer les AMAP (Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne), les circuits courts, les jardins partagés, les jardins école, le jardinage bio...
- Réduire l'empreinte écologique de l'urbanisation, partager de l'énergie renouvelable et locale, trouver des solutions et des compétences...

- Échanger, partager, recycler, donner des biens et des services. Participer aux SEL (Système d'Echanges Local)...
- N'hésitez pas à faire « votre part du Colibri » : participez à ces actions, signez la charte Internationale pour la Terre et l'Humanisme, rejoignez le groupe local Colibri Esterel Pays de Fayence.



Contacts: Dominique Bonnet, Véronique Vey, Nicole Chelli,
Baptiste Betinas, Jean-Paul Raoust,
e-mail: esterelpaysdefayence@gmail.com ou tél. 04 94 70 30 91



Témoignage

Ce truc insignifiant pour les uns ou attendrissant pour les autres, c'est l'Isoète, une mini fougère que l'on confondrait presque avec un bout de gazon et qui est pourtant la figure de proue de ces milieux éphémères et exceptionnels que sont les ruisseaux et autres mares temporaires. Cette espèce rare en France se cantonne à la zone méditerranéenne où elle reste rare là aussi sauf autour de chez nous, dans les Maures et l'Esterel.



En hiver, l'Isoète est la partie visible de l'iceberg, l'emblème de ces milieux discrets et hyper originaux où la vie s'est adaptée à une mise en eau éphémère. Là, dans ces cuvettes et mini-oueds momentanément humides et dont la profondeur n'atteint souvent pas quelques centimètres, des fleurs rarissimes peuvent éclore au printemps, à côté de parterres exubérants d'orchidées. Là, des batraciens menacés arriveront à boucler coûte que coûte leur cycle vital, certaines espèces accomplissant parfois le tour de force d'accélérer la métamorphose de leurs têtards lorsque la sécheresse s'annonce. Là, des végétaux à la génétique hyper-adaptée feront une éclipse lors des années sèches pour ne réparaître qu'aux premières pluies, comme dans le désert. Là encore quelques insectes et petits crustacés seront capables de vivre au ralenti dans la vase sèche en attendant leur heure.

La biodiversité dont on nous rabat les oreilles, c'est quoi ? C'est dans la colline d'en face, même sous la pluie. Surtout après la pluie. C'est quand l'eau, la mousse et deux pierres improvisent le temps d'une saison de délicats jardins japonais.

Caryl BUTON, Montauroux, les Estérets du lac

Bilan Saison oléicole 2009/2010 Moulin de Montauroux

Ouverture du moulin du 16 novembre 2009 au 8 janvier 2010

2009/2010	2008/2009
Un peu moins de 20 tonnes d'olives	32,59 tonnes d'olives
1590 doubles	2 716 Doubles
3 656 litres d'huile	5 495 litres d'huile.
2,3 litres au double	2,02 litres au double



1 double = 12kgs d'olives 1 motte = 20 doubles

Le coup de gueule,



Entendu d'un élu de Fayence lors d'une réunion sur le vol à voile: « avec les ULM, on rencontre les mêmes problèmes qu'avec les gens du voyage ... ». A méditer...

Commentaire : C'est grave pour un élu, car il se rend coupable d'injure pour propos discriminatoire, raciste et xénophobe. Dommage qu'une aussi belle activité qu'est le Vol à voile, soit si mal représentée.

Il n'est pas étonnant que dans ces conditions, cette activité périclite d'année en année. Salutations aéronautiques

Jean BABIN Président de l'Aéro-Club les Ailes Varoises



Retour sur numéros précédents...

Revenir sur des sujets traités dans des articles des numéros précédents du NJ nous a paru nécessaire. Voici quelques informations sur des sujets des numéros 1 et 2 (également consultables sur le site www.nouveau-journal.org)

Nous avons rencontré le Président de la Communauté de Communes. Voici ses réponses.

Pollutions publicitaires de la plaine

(Suite aux nombreux articles dénonçant la pollution visuelle de la RD562 et de la route du lac)

« C'est une compétence de la Communauté de Communes. Un règlement intercommunal est en cours pour l'application de la loi en vigueur à ce sujet sur la RD 562, et au bord du lac.

La mise en place est prévue pour fin 2010 avec pouvoir coercitif délégué aux polices municipales concernées et la police intercommunale » (si celle-ci voit le jour).



RD 101

(suite aux interrogations concernant cette route de contournement du lac)

« Les études d'impacts ne sont toujours pas lancées. A priori, elles seront soumises et réactivées non pas par le « projet Grime », mais à l'avalisation du SCOT qui ne verra pas le jour avant fin 2011. »

Adhésion au SMIDDEV de Bagnols en Forêt

« Difficile de rentrer après coup, alors que des frais de fonctionnement du site sont déjà en cours. Par contre à l'ouverture d'un caisson « site d'enfouissement » si celui-ci est autorisé par la préfecture, (il y a un procès en cours entre la mairie de Bagnols en Forêt et l'entreprise Pizzorno), si le SMIDDEV est d'accord, et si la Communauté de Communes du Pays de Fayence y voit des conditions financières acceptables, l'adhésion pourrait être possible ».

Nous avons transmis un email à M. Cavalier, Conseiller Général pour le questionnaire sur les sujets suivants mais nous n'avons pas eu de réponse.

Fonsante, traitement des déchets locaux ?

«Elaboration du Syndicat Mixte: tout est à recommencer depuis la défection des « Adrets de l'Estérel »

Rappel : le site de Fonsante sera seulement un site de compostage et de traitements des boues.

La décision de la mise en fonctionnement de ce site dépend essentiellement de la décision de l'état, donc des préfets ou sous-préfets. »

Rond point Leclerc de Montauroux

(suite aux articles relevant l'insécurité à la sortie du centre Leclerc)

Des travaux pour un rond-point provisoire est prévu par le Conseil Général du 15 février jusqu'à fin juin.

Démenti de M. le Maire de Montauroux sur les allégations concernant un rond-point payé par Leclerc, permettant une jonction entre le magasin et l'accès à une hypothétique jardinerie Leclerc de l'autre côté de la RD 562.



La parole associative



Crédit Photos Irène Geay

Courrier aux maires Action Citoyenne du 22 Novembre 2009

Nous avons organisé le 22 novembre 2009 une journée d'action citoyenne. Le but était de sensibiliser les citoyens au problème des déchets (plastiques et autres) qui polluent les rives du lac de St Cassien par un nettoyage collectif.

Nous avons été soutenus dans cette action par M. le Président de la Communauté des Communes ainsi que par la municipalité de Callian, qui ont contribué par une aide matérielle (sacs, eau, camion...) et humaine au bon déroulement de la journée.

Deux points de collectes avaient été mis en place pour accueillir et diriger les bénévoles, avec une information sur l'importance du tri sélectif et une sensibilisation au problème que causent les déchets sauvages à l'environnement.

Nous avons remis le mercredi 13 janvier un bilan global de l'opération accompagné de propositions à destination des élus du canton de Fayence à M. Bottero, afin que des décisions soient prises collectivement pour sensibiliser les usagers du lac au respect de l'environnement.

Nous pensons que des mesures doivent être prises rapidement en matière de **prévention, sensibilisation et de répression.**

Nous avons pu voir les dégâts causés par des déchets de toutes sortes lorsque le niveau du lac était très bas. Le plastique est présent en grandes quantités dans les couches successives, mêlé à la terre, ainsi que du verre, des ferrailles ainsi que des objets insolites tels qu'un poste à souder ou encore un ordinateur, jetés impunément dans les eaux du lac. Ces actes inciviques et irrespectueux pourraient être limités voire évités si quelques mesures simples étaient mises en place par la Communauté des Communes dans un souci de préservation de notre patrimoine naturel si prisé.

Nous pensons à la mise en place de panneaux avec un message clair sur la nécessité de préserver le site de toute pollution, accompagné d'un rappel à la loi (Article R 632-1 du code pénal). De la possibilité de faire appliquer cette même loi par des gardes habilités à verbaliser ainsi que de rajouter **systématiquement** sur les brochures touristiques et à destination des pêcheurs des consignes claires pour le respect de la nature et la prévention incendie.

Des solutions pour améliorer le comportement des citoyens vis-à-vis des déchets existent.

La Communauté des Communes peut agir et choisir d'éduquer, de sensibiliser et de réprimer si nécessaire. Encourager le civisme c'est l'enjeu qu'elle doit se fixer selon nous pour entretenir notre cadre de vie et le laisser aussi propre que possible, pour

Cette journée a permis de retirer de la nature un nombre impressionnant de déchets quoique nous sommes loin d'avoir parcouru l'ensemble des rives polluées.

Voici les quantités que nous avons ramassées lors de cette action :



760 litres d'emballages plastiques et recyclables
930 litres de verres recyclables
11 000 litres d'ordures ménagères
1 camion entier de ferraille (500kg) et de pneus.

laisser à nos enfants un environnement sain. Nous sommes prêts, en tant que simples citoyens ou associations, à nous investir pour aider les communes à fixer et faire respecter des objectifs conformes au Grenelle de l'environnement dans notre canton.

Nous espérons être entendus et compris en vous transmettant le bilan de notre action citoyenne ci-joint.

Patricia Tozzi Caroline Onofri



Infos du Pays

En l'absence de services publics gratuits Où déposer les gravats sur le Canton de Fayence?



BOIS ET MATERIAUX 04 94 39 82 72231 Le Plan Oriental Montauroux (après Ciffréo Bona): **Gravats propres** (agglomération, carrelage, brique, ciment, béton, tuile): 16,40€/Tonne

Encombrants (plâtre, placoplâtre, palette, souche, plastique, verre, papier, polystyrène, laine de verre, ferraille, carton, fibrociment): 164,40€/Tonne

GRANULATS DU MIDI (LAFARGE) 04 94 76 26 26

Chemin des Croix à Tourrettes (vers Matloc)

Gravats (terre, sable, cailloux, béton sans ferraille, carrelage): 15,17€/Tonne

V.A.R. ENVIRONNEMENT 04 94 76 11 83 et 06 18 45 43 78 (prendre RDV) **Matériaux inertes** (déblai, gravats propres): de 5 à 8€/Tonne.

OREDUI, Grasse 04 93 70 26 20 prendre RDV **Déchets amiante**

Plan social au golfe de Tourrettes

Une rumeur circulait depuis quelques temps au sujet d'un éventuel plan social au golfe de Tourrettes

La responsable des ressources humaines de « four season » nous a confirmé ce plan social concernant moins de trente salariés.

Elle nous a transmis un courrier que nous avons reçu trop tardivement et que ne pouvons pas publier dans ce numéro. Nous y reviendrons dans le prochain NJ, avec plus de détails.

Peut-être trop mal connu, certainement trop peu utilisé: VARLIB, le Nouveau Réseau Départemental des Transports

**2€ le voyage
dans le Var!**

Depuis le 1er septembre 2009, 85 nouvelles lignes départementales ont été mises en place pour renforcer l'offre de transport public routier dans le Var.



Concernant le canton de Fayence

Mons / Fayence / Tourrettes / Callian / Montauroux / Tourrettes / Fayence (navette interne au canton)

Seillans / Fayence / Tourrettes / Callian / Montauroux / Les Estérets / Cannes

Seillans / Fayence / Tourrettes / Callian / Montauroux / Grasse

Seillans / Fayence / Tourrettes / Callian / Montauroux / St Raphaël

Tanneron / Mandelieu / Cannes

Fayence / Seillans / Callas / Figanières / Draguignan

Fayence / St Paul / Bagnols / St Raphaël

Tous les détails sur www.varlib.fr
ou au 0 810 006 177 (prix d'une communication locale)

Les tarifs :

Correspondance gratuite autorisée dans un délai de 90 minutes après la montée dans le premier autocar, non valable pour un trajet retour.

2 € le voyage en dehors des cas suivants :

3 € le voyage à destination ou en provenance de Cannes, Gardanne ou Grasse

5 € le voyage à destination ou en provenance d'Aix en Provence

6 € le voyage à destination ou en provenance de Marseille

15 € le voyage à destination ou en provenance de l'aéroport de Nice



Retour sur numéros précédents...

Le parc de loisirs de la Colle Noire a quitté les lieux. Nombreux lecteurs du N.J. avaient manifesté leur mécontentement devant ce qu'ils nommaient « une verrue » à l'entrée du canton.

La LGV est encore soumise à 4 ans d'études préalables, pour une mise en service prévue en 2023



Evolution des zones de tri sélectif
L'étude dite « d'optimisation » sur le sujet vient de rendre ses conclusions:



- mise en place d'une collecte des cartons (100% recyclable) séparée des ordures ménagères.
- création de 2 postes d'ambassadeurs dont la mission sera la rencontre des habitants.
- élaboration d'un guide du tri.

- distribution de sacs de pré-collecte.
 - financement par la C. DE COMMUNES de l'achat de composteurs individuels en bois.
- À suivre, pour les actes...

Fermeture parfumerie de Seillans.

M. Ugo, Maire de Seillans, nous a confirmé la fermeture de la parfumerie de Seillans courant 2010. Un ancien membre du C.E. (il n'a pas souhaité être nommé) nous a indiqué la perte des 50 emplois.

Le Musée « fantôme » de Callian.

Nous avons pris contact avec Mme Bauquier qui nous a fait part de sa lassitude dans cette affaire. Elle a donc décidé de ne plus donner à la commune de Callian ce qui devait devenir une musée dédié à la peinture.

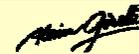


Le lycée du Pays de Fayence



Bilan de cette année d'action de l'association "Pour un lycée dans le Pays de Fayence": en l'absence de décision de la Région et du Rectorat, de programmer la construction du lycée: toujours aucune perspective... Dans le canton de Fayence, beaucoup de lycéens effectuent quotidiennement un long trajet: il y a plus d'échec scolaire comparativement à la moyenne du Var. La vie sportive et culturelle du canton pour cette tranche d'âge n'est pas développée, à cause de l'éloignement des lycéens. Un bassin de plus de 23.000 habitants, dont 6.000 enfants en primaire qui feront les 1.100 lycéens de demain, ne peut-il pas revendiquer un lycée à taille humaine, combinant des enseignements généraux et professionnels ambitieux ?

Dossier complet sur le site internet de l'association: www.unlyceeaupaysdefayence.info
Jean-Yves Bussetta Président, Mons contact: unlyceeaupaysdefayence@gmail.com



Association Alain Girelli communique:

Puisque l'occasion nous est donnée dans cette tribune libre, nous exposons notre différend avec la commune de Fayence, à propos de l'atelier-galerie et de l'école des métiers d'art que nous avons créé dans le cadre du POS qui a été annulé en 2005.
voir: <http://paysdefayence.free.fr/girelli/lettre-falco.pdf>



Dossier Elections Régionales

Les compétences des Régions



La construction et la rénovation des lycées.

Compétence majeure du Conseil régional. La Région assure la construction, la rénovation, l'entretien, l'équipement et le fonctionnement des lycées publics et des lycées privés sous contrat, qu'il s'agisse d'établissements d'enseignement général ou agricoles.

La formation professionnelle et l'apprentissage.

La Région finance une partie des travaux et des équipements des Centres de Formations d'Apprentis et participe également à l'élaboration de nouvelles formations et à la Formation Continue qui s'adresse aux personnes qui souhaitent se former tout au long de leur vie professionnelle.

Les transports ferroviaires.

Depuis le 13 février 1997, 7 régions françaises s'étaient portées candidates afin d'expérimenter une décentralisation des transports collectifs publics. Depuis le vote de la Loi dite SRU (Solidarité et Renouvellement Urbain), les régions se sont vu octroyer des compétences encore plus élargies dans ce domaine.

Depuis le 1er janvier 2002, les Régions sont devenues officiellement autorités organisatrices du transport ferroviaire régional (TER, Trains Express Régionaux).

La Région décide des ouvertures de lignes, des horaires, des tarifs des TER, achète les rames de trains, rénove les gares. La SNCF doit appliquer, avec les moyens qu'elle juge appropriés, les objectifs fixés par la Région. Un contrat d'exploitation signé entre les deux parties fixe chaque année les décisions à mettre en application. En cas de non respect, des pénalités doivent être versées à la Région par la SNCF.

La Région participe également avec l'Etat, les Départements et les Communes à l'amélioration du réseau routier régional. Il s'agit d'une part de relier les grands axes aux territoires un peu plus enclavés (arrière-pays niçois et alpins surtout) et d'autre part d'aménager les routes dans un souci de sécurité des usagers et de préservation de l'environnement.

Le Développement économique et l'aide aux entreprises.

La Région aide à la création de Petites et Moyennes Entreprises (TPE, PME-PMI) par le biais de fonds de capital risque, de subventions d'équipements ou d'aides spécifiques. Lesquels s'adressent aux entreprises de tous secteurs, y compris le commerce et l'artisanat, l'agriculture ou la pêche.

L'Aménagement du territoire.

Il s'agit de mettre tout en œuvre, tant au niveau économique que des moyens de communication (routes, réseau ferré), pour pouvoir vivre dans son territoire de façon harmonieuse, dans le respect de son environnement.



Dossier Elections Régionales

Le Conseil Régional des Jeunes

Le Conseil Régional des Jeunes a été créé en octobre 1999. Il est composé de 127 lycéens et apprentis originaires des six départements de la région.

Véritable espace de vie démocratique, le CRJ permet de développer les aptitudes aux comportements citoyens ainsi qu'à la prise de responsabilité. Les jeunes conseillers sont associés à l'action régionale, en particulier aux décisions concernant leur génération et portent eux-mêmes des projets d'action et/ou de communication à destination de tous les jeunes de Provence-Alpes-Côte d'Azur.



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur

Le blason de la Région:

Les couleurs rouge et or de la Provence, le dauphin du Dauphiné, l'aigle du Comté de Nice

Les couleurs gueules (rouge) et or du blason de la Provence remontent au XIIe siècle, à l'époque où elle portait les armes d'Aragon. Le Dauphin était l'emblème des seigneurs du Dauphiné (Albon, Bourgogne, et la Tour du Pin) qui se sont succédés du XIe au XIVe siècle. L'aigle de Nice provient du Saint Empire romain germanique dont dépendait la maison de Savoie. Les trois sommets sous l'animal symbolisent les monts Alban, Gros et Chauve.

COMMENT CA MARCHE ??

Les mandats des conseillers régionaux sont théoriquement prévus pour 6 ans. Sauf que cette fois ils devraient être réduits à 4 ans pour devenir concomitant avec l'élection du conseil général au vue de la nouvelle loi sur l'organisation des territoires.

Les conseillers sont élus au suffrage universel direct sur un scrutin de liste à 2 tours.

L'élection est acquise au 1^{er} tour si une liste recueille la majorité absolue des suffrages exprimés. Cette liste bénéficie d'1/4 des sièges à pourvoir.

Les autres sièges sont répartis à la représentation proportionnelle selon la règle de la plus forte moyenne à toutes les listes ayant obtenues au minimum 5%.

Dans le cas contraire on procède à un deuxième tour, ou toutes les listes ayant obtenues minimum 10%, peuvent se maintenir. Les listes entre 5 et 10% peuvent fusionnées avec des listes qualifiées. La liste arrivée en tête recueille 1/4 des sièges etc. etc. (comme au cas précédent).

La parité est obligatoire.



LES LISTES DANS LE VAR

Les têtes de liste pour le var sont (par ordre alphabétique):

***R. Alfonsi** pour le P.S. (Tête de liste région: Vauzelle)

***M.Baccelli** pour l' Alliance Ecologiste Indépendant (Miran)

***N. Bicaïs** pour le Modem (Levraud)

***J.L. Bouguereau** pour le F.N.(Le Pen)

***P. Chesneau** pour Europe écologie (Vichnievsky)

***H. Falco** pour la liste U.M.P. (Mariani)

***J.M. Ghiotto** pour L.O. (Bonnet)

***Y. Lacire** liste soutenue par le N.P.A. (Godard)

***L. Léandri** pour le Front de Gauche (Coppola)

***D. Michel** pour la ligue du sud (Bompard)

Le mandat de conseiller régional est incompatible avec l'exercice de plus d'un des mandats de député, de sénateur ou de représentant au parlement européen.